Mai/Juin 2019

COMMUNE DE NIEDERLAUTERBACH

Lauterbacher Nouvelles

www.niederlauterbach.fr

Bravo aux 27 personnes présentes pour le grand « Osterputz » le long des chemins le 6 avril

Mot du Maire

Comme vous pouvez le constater grâce à la photo ci- dessus, le nettoyage de printemps était plus que nécessaire. Force est de constater que, malheureusement, certaines personnes prennent notre planète pour une poubelle. Je voudrais remercier toutes celles et ceux qui ont donné un peu de leur temps pour embellir notre village.

Au niveau travaux engagés depuis le début de l'année, la salle de motricité dans le sous-sol du périscolaire est terminée et les enfants de l'école ont pu investir les locaux.

Le bureau de vote sera également dans cette salle lors des élections Européennes du 26 mai prochain, ce qui vous permettra de la visiter.

Les travaux de réhabilitation de la mairie et de l'école élémentaire s'achèveront à la rentrée.

La rénovation des deux cours de tennis a bien avancé et devrait s'achever, quant à elle, vers la mi-mai.

Le 8 mai à 10h30, la commune vous invite, jeunes et adultes, à venir au monument aux morts pour marquer cette date historique de la fin du conflit 39-45 et pour un moment de recueillement devant cet édifice où sont gravés les noms des jeunes gens morts pour la Nation.

A l'issue de la cérémonie officielle et du dépôt de gerbe, un vin d'honneur est servi à la salle des fêtes auquel vous êtes cordialement conviés.

Le Maire,

André FRITZ

LES DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 MARS 2019

Présents :

FRITZ André, ERHARD Jean-Claude, HEINTZ Jean-Claude, ZIMMERMANN Laurent, BECHTOLD Chantal, CIVIDINO Daniel, DECK Marie Anne, ENGELHARD Jean-Michel, HEINTZ Charlotte, HUFSCHMIDT Sandrine, MITTENBUHLER Damien, WEIGEL Eric, ZIMMERMANN René

Absents excusés : VOLTZ Nicolas, HERBEIN Alain
Pouvoirs : VOLTZ Nicolas à HEINTZ Jean-Claude

PROGRAMME DES TRAVAUX D'EXPLOITATION ET ETAT DE PREVISION DES COUPES FORESTIERES

Le Conseil Municipal approuve le programme de travaux patrimoniaux et d'exploitation présenté par l'Office National des Forêts pour l'exercice 2019 et l'état prévisionnel des coupes et bois non façonnés pour un montant prévisionnel de recette brute s'élevant à 45 120 € HT, pour un volume de 1 107 m^3 de bois à façonner, soit 34 050 € HT de recette nette prévisionnelle. Le Conseil municipal accepte la répartition des coupes entre bois façonnés et bois sur pied.
En application du paragraphe 2.2.1.du règlement des ventes de gré à gré dans le cadre du programme d'approvisionnement.
En application de l'article L.144.1.1 du code forestier, il donne son accord pour que ces bois soient vendus dans le cadre d'une vente groupée.

Adopté à l'UNANIMITE

DEMANDE DE SUBVENTION DE L'ASSOCIATION « Plaisir de lire » DE NIEDERLAUTERBACH

Le Conseil Municipal décide d'allouer une subvention de **900 €** à l'association « Plaisir de Lire » pour financer le développement de l'offre aux lecteurs du village et de fêter les 30 ans de création de la bibliothèque.

Adopté à l'UNANIMITE

DEMANDE DE SUBVENTION DE L'AMICALE DE PECHE DE LA LAUTER

Le Conseil Municipal décide d'allouer une subvention de **2 500 €** à l'Amicale de pêche de la Lauter pour financer les dépenses importantes pour désenclaver le cours d'eau obstrué par la chute d'arbres. L'association devra présenter les justificatifs avant le paiement de la subvention.

Adopté à 12 voix POUR - 2 ABSTENTIONS

DEMANDE DE SUBVENTION POUR UN PROJET HUMANITAIRE AU GUATEMALA

Le Conseil municipal, alloue une subvention de **500 € à** Mme Clara VIOLES, originaire de la commune. Cette aide financière est destinée à subvenir à ses dépenses dans le cadre d'un projet humanitaire au Guatemala qui aura lieu du 14 juillet au 11 août 2019. Il est d'accord à ce que Mme Clara VIOLES réalise une ou plusieurs interventions à l'école primaire ou réalise de petits ateliers avec les élèves.

Adopté à l'UNANIMITE

DEMANDE DE SUBVENTION A L'ASSOCIATION SOCIOCULTURELLE DE L'ECOLE ELEMENTAIRE

Le Conseil Municipal décide d'allouer une subvention de **440 €** à l'Association Sportive et Socioculturelle de l'Ecole élémentaire, pour la participation des 10 enfants du CM1-CM2 à un stage de voile à Lauterbourg, du 24 juin au 28 juin 2019 ; soit 44€ par enfant. Les frais de stage s'élèvent à (4 jours x 10 élèves x 16 € = 640 €) et le transport (464 € partagés en 2 avec les classes de SALMBACH = 232 €).

Adopté à l'UNANIMITE

DEMANDE D'ADHESION AU RESEAU DES COMMUNES SOLIDAIRES DE LA BANQUE ALIMENTAIRE DU BAS-RHIN

Le Conseil Municipal décide de ne pas adhérer au réseau des communes solidaires de la Banque Alimentaire du Bas-Rhin vu que le CCAS organise annuellement la collecte de denrées alimentaires en novembre.

Adopté à l'UNANIMITE

RAPPORT ANNUEL 2018 SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC DE L'EAU POTABLE

Le Conseil municipal approuve le rapport annuel 2018 portant sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable du Syndicat des Eaux de Lauterbourg et Environs.

Adopté à l'UNANIMITE

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 1 AVRIL 2019

Présents : FRITZ André, ERHARD Jean-Claude, HEINTZ Jean-Claude, BECHTOLD Chantal, CIVIDINO Daniel, ENGELHARD Jean-Michel, WEIGEL Eric, ZIMMERMANN René, HUFSCHMIDT Sandrine (arrivée au point N° 2019-17).

Absents excusés : DECK Marie Anne, HEINTZ Charlotte, HERBEIN Alain, MITTENBUHLER Damien, VOLTZ Nicolas, ZIMMERMANN Laurent, HUFSCHMIDT Sandrine (arrivée au point N° 2019-17).

DETERMINATION DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR L'ANNEE 2019

Sur proposition de Monsieur le Maire et vu la situation financière de la Commune par rapport à ses projets, le conseil municipal décide de ne pas augmenter les taux des taxes locales pour l'année 2019 et fixe le produit des quatre taxes à **272 436 €** et les taux des contributions directes comme suit :

.

Désignation	Base notifiée	Taux appliqués	Produit résultant
Taxe d'habitation	1 273 000	12.71	161 798
Foncier bâti	1 065 500	5.61	59 747
Foncier non bâti	43 700	34.21	14 950
Cotisation foncière des entreprises	261 200	13.76	35 941
		TOTAL DES 4 TAXES	272 436

Le produit fiscal prévisionnel total des taxes directes locales de 2019 est de 272 436 €.

Il se compose du produit fiscal attendu des quatre taxes locales à hauteur de 263 662 €, minoré des allocations compensatrices versées par l'Etat de 10 837 €, du produit de taxe additionnelle FNB de 1 778 €, du produit des IFER de 3 795 €, de la CVAE de 23 638 €, de la DCTRP de 0 € et majoré du prélèvement GIR de 48 822 €.

Adopté à l'UNANIMITE

COMPTES ADMINISTRATIFS 2018 - COMMUNE ET LOTISSEMENT « LES ACACIAS »

Sous la présidence de M. Jean-Claude HEINTZ, doyen d'âge, le Conseil Municipal examine les comptes administratifs 2018 du Budget Principal et du Budget annexe du lotissement « Les Acacias » et de la Commune :

BUDGET PRINCIPAL

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
DEPENSES	536 484,62	DEPENSES	372 241,92
RECETTES	588 965,17	RECETTES	251 344,10
RESULTAT DE L'EXERCICE 2018	52 480,55	RESULTAT DE L'EXERCICE 2018	- 120 897,82
+ EXCEDENT REPORTE DE 2017	127 973,09	+ EXCEDENT REPORTE DE 2017	36 761,97
- PART AFFECTEE A INVESTISSEMENT 2018	0		
RESULTAT DE CLOTURE 2018	180 453,64	RESULTAT DE CLOTURE 2018	96 317,79

BUDGET ANNEXE

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
DEPENSES	0	DEPENSES	0
RECETTES	0	RECETTES	0
RESULTAT DE L'EXERCICE 2018	0	RESULTAT DE L'EXERCICE 2018	0
+ RESULTAT DE L'EXERCICE 2017	302 029,50	- RESULTAT DE L'EXERCICE 2017	0
RESULTAT DE CLOTURE 2018	302 029,50	RESULTAT DE CLOTURE 2018	302 029,50

Hors de la présence de M. André FRITZ, Maire, au moment des votes, le Conseil Municipal approuve le compte administratif 2018 du Budget Principal et du budget annexe Lotissement « Les Acacias » .

Adopté à 8 voix POUR

COMPTES DE GESTION 2018 COMMUNE ET LOTISSEMENT « LES ACACIAS »

Comptes de gestion 2018 – Commune et lotissement « Les Acacias ».

Après avoir entendu les comptes administratifs de l'exercice 2018, le Conseil Municipal approuve les comptes de gestion de l'exercice 2018, présentés par Monsieur MENRATH Francis, Receveur municipal de la Commune

Adopté à l'UNANIMITE

BUDGETS PRIMITIFS - COMMUNE ET LOTISSEMENT « LES ACACIAS »

Le Maire présente à l'assemblée délibérante les 2 budgets primitifs pour l'année 2019

Le Conseil municipal adopte le budget principal présenté en équilibre.

BUDGET PRINCIPAL		BUDGET ANNEXE : LOTISSEMENT LES ACACIAS	
Section de Fonctionnement	*Section d'investissement*	*Section de Fonctionnement*	*Section d'investissement*
Dépenses 800 289 €	Dépenses 1 402 915 €	Dépenses 302 030 €	Dépenses 0 €
Recettes 800 289 €	Recettes 1 402 915 €	Recettes 302 030 €	Recettes 0 €

Adopté à 9 voix POUR

SUBVENTION A L'ASSOCIATION SPORTIVE ET CULTURELLE DE L'ECOLE ELEMENTAIRE ET COOPERATIVE SCOLAIRE DE L'ECOLE MATERNELLE

Le Conseil Municipal décide d'allouer une subvention de **195 €** à l'Association sportive et socioculturelle de l'école élémentaire et de **130 €** à la Coopérative scolaire de l'école maternelle pour leurs sorties culturelles 2018/2019.
Le Conseil municipal, à la demande de la Directrice de l'école maternelle, autorise le versement d'une participation d'un montant de **181,66€,** pour financer le transport de la classe de l'école maternelle au Vaisseau à STRASBOURG, lors de la sortie de fin d'année.

Adopté à l'UNANIMITE

ACHAT DE MOBILIER POUR L'ECOLE MATERNELLE

Le Conseil Municipal, à la demande de Mme LEVEQUE, directrice remplaçante de l'école maternelle, décide de l'achat de mobilier (Chaises et modules de sport) pour l'école maternelle, pour un montant de **2 106,60€TTC**.

Adopté à l'UNANIMITE

DEMANDE DE PARTICIPATION POUR LA SALLE DE MOTRICITE

Vu que la construction du périscolaire a permis de réaliser, au sous-sol de ce bâtiment, une salle de motricité au bénéfice des écoles de NIEDERLAUTERBACH, prise en charge par la commune, le conseil de Communauté, lors de la séance du 25/03/2019, décide de demander une participation de 35 882.17€HT soit **43 058,60€TTC**.

Adopté à l'UNANIMITE

OPPOSITION A L'ENCAISSEMENT DES RECETTES DE VENTES DE BOIS PAR L'ONF A LA PLACE DE LA COMMUNE

Le Conseil Municipal décide de refuser l'encaissement des recettes des ventes de bois par l'ONF en lieu et place des services de la DGFIP et décide d'examiner une baisse des ventes de bois et travaux forestiers dans le budget communal 2019 et de suivre toute action supplémentaire qu'il conviendrait de conduire jusqu'à l'abandon de ce projet

Adopté à l'UNANIMITE

OPPOSITION AU TRANSFERT DE LA COMPETENCE EAU A LA COMCOM DE LA PLAINE DU RHIN

le Conseil Municipal s'oppose au transfert de la compétence eau à la Communauté de Communes de la Plaine du Rhin au 1er janvier 2020, afin de reporter la date du transfert obligatoire au 1er janvier 2026.

Adopté à l'UNANIMITE

Qualité de l'eau distribuée en 2018

Synthèse du contrôle sanitaire

www.grand-est.ars.sante.fr Mars 2019

Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau avant de la boire

Consommez uniquement l'eau du réseau d'eau froide

Les limites de qualité sont des valeurs obligatoires. Les références de qualité sont des valeurs guide (voir verso)

Consulter les résultats d'analyses sur www.eaupotable.sante.gouv.fr

Agence Régionale de Santé Grand Est

Délégation Territoriale du Bas-Rhin
Cité administrative Gaujot
14 rue du Maréchal Juin
F-67084 Strasbourg

ars-grandest-dt67-vsse@ars.sante.fr
+ 33 (0) 3 88 76 79 86

Crédit photo : fotolia.com

Syndicat des Eaux de LAUTERBOURG ET ENVIRONS

ORIGINE DE L'EAU

Le Syndicat des Eaux de Lauterbourg et Environs (13 875 habitants)[1] est alimenté en eau par 3 forages. Ces ressources en eau ont été déclarées d'utilité publique le 05 juillet 2010 et disposent de périmètres de protection. L'eau est distribuée sans traitement. Les prélèvements d'eau sont réalisés aux forages, aux réservoirs et sur les réseaux de distribution.

(1) population au 01/01/2011

QUALITE DE L'EAU DU ROBINET

39 prélèvements d'eau ont été réalisés. Les prélèvements et analyses sont réalisés par le Centre d'Analyses et de Recherches, laboratoire agréé par le ministère chargé de la santé.

BACTERIOLOGIE

Absence exigée de bactéries indicatrices de pollution.

- **35** analyses bactériologiques réalisées sur l'ensemble du réseau d'eau potable.
- **0 analyse non-conforme** aux limites de qualité réglementaires.
- **Taux de conformité : 100 %**

Eau de très bonne qualité microbiologique.

DURETE, PH

Référence de qualité : pH 6,5 à 9

- Dureté : 31,7 °f (degré français)
- pH : 7,4

Eau très dure (très calcaire) et à l'équilibre.

NITRATES

Limite de qualité : 50 mg/l

- Teneur moyenne : 8,1 mg/l
- Teneur maximale : 16,0 mg/l

Ces valeurs témoignent d'une ressource bien protégée des apports en nitrates.

CHLORURES, SODIUM ET FLUOR

Références de qualité [2]
Chlorures : 250 mg/l
Sodium : 200 mg/l
Fluor : 1,5 mg/l

- Teneur moyenne en chlorures : 14,6 mg/l
- Teneur moyenne en sodium : 10,0 mg/l
- Teneur moyenne en fluor : 0,11 mg/l

(2) Valeurs guides établies à des fins de suivi des installations de production et de distribution.

PESTICIDES

Limite de qualité : 0,1 µg/l

Les pesticides recherchés n'ont pas été détectés.

MICROPOLLUANTS – SOLVANTS – RADIOACTIVITE – AUTRES PARAMETRES

Limite(s) de qualité propre(s) à chaque paramètre.

Les résultats pour les paramètres mesurés sont conformes aux limites de qualités en vigueur.

CONCLUSION SANITAIRE

En 2018, l'eau produite et distribuée par le Syndicat des eaux de Lauterbourg et Environs est conforme aux limites de qualité bactériologiques et physico-chimiques en vigueur.

Cette fiche, destinée aux abonnés du service public de distribution de l'eau, peut être reproduite sans suppression, ni ajout. Dans les immeubles collectifs, elle doit être distribuée à chaque locataire ou affichée.

LA SIGNIFICATION DES PARAMETRES

Le nombre d'analyses effectuées pour le contrôle sanitaire dépend du nombre d'habitants desservis et du débit de la ressource (forage ou captage de source). Les prélèvements sont réalisés à la ressource, à la production (en sortie de station de traitement par exemple) et sur le réseau de distribution (réservoir de stockage et robinet du consommateur).

La conformité de l'eau est établie en comparant la concentration de certains paramètres à des limites de qualité ou à des références de qualité :
- une limite de qualité est une valeur seuil à respecter impérativement portant sur des paramètres microbiologiques et chimiques constituant un danger potentiel pour la santé des personnes ;
- une référence de qualité est une valeur seuil à satisfaire portant sur des paramètres microbiologiques, chimiques et radiologiques, établies à des fins de suivi des installations de production et de distribution d'eau.

QUALITE BACTERIOLOGIQUE : elle est évaluée par la recherche régulière de bactéries dont la présence dans l'eau de consommation révèle une contamination survenue soit au niveau de la ressource soit en cours de transport. Une absence de traitement, un dysfonctionnement momentané des installations de traitement d'eau ou une insuffisance d'entretien des ouvrages peuvent être à l'origine des résultats non conformes.

NITRATES : les nitrates sont des éléments fertilisants, présents naturellement dans les eaux. Les apports excessifs ou mal maîtrisés d'engrais provoquent une augmentation des teneurs en nitrates dans les ressources.

PESTICIDES : la présence de pesticides dans les ressources provient d'une mauvaise maîtrise des produits utilisés pour protéger les récoltes ou pour désherber. Par précaution, la valeur réglementaire, très basse, est inférieure au(x) seuil(s) de toxicité connu(s).

ARSENIC : l'arsenic est un élément d'origine naturelle, largement répandu dans la croûte terrestre et présent à l'état de trace dans toute matière vivante. C'est un élément classé comme cancérigène. Il peut entraîner également des troubles cardio-vasculaires et neurologiques.

ELEMENTS METALLIQUES : il s'agit en particulier du plomb, cadmium, mercure, chrome, cuivre, nickel et fer. Leur potentiel toxicologique dépend de leur forme chimique, de leur concentration, du contexte environnemental et de la possibilité de passage dans le corps humain.

DURETE : la dureté représente les concentrations en calcium et en magnésium présents naturellement dans l'eau de la ressource. Elle est sans incidence sur la santé. Au contraire, le calcium et le magnésium jouent un rôle important dans la physiologie humaine et leur apport par l'alimentation est essentiel. Dans le cas d'une eau ayant une dureté de moins de 10°F, l'installation d'un dispositif d'adoucissement de l'eau ne se justifie pas.

SODIUM : le sodium est un métal très répandu dans la croûte terrestre. Il est toujours associé à d'autres éléments chimiques et principalement aux chlorures. Cet élément vital participe à des fonctions physiologiques essentielles.

CHLORURES : les chlorures, très répandus dans la nature, sont des composés naturels des eaux. Ils sont peu toxiques mais peuvent à des doses élevées nuire au goût de l'eau et favoriser la corrosion des canalisations.

FLUOR : le fluor est un oligo-élément présent naturellement dans l'eau. Des doses modérées sont bénéfiques pour la santé. La valeur limite réglementaire a été fixée pour tenir compte du risque de fluorose dentaire (trace sur l'émail des dents). Lorsque l'eau est peu fluorée, une prévention optimale de la carie dentaire passe par un apport complémentaire de cet élément (sel fluoré, dentifrice fluoré, comprimés…).

COMPOSES ORGANIQUES VOLATILS (COV) : les COV sont des molécules de la chimie de synthèse, dérivés des hydrocarbures, ou des éléments issus de la dégradation de ces molécules. Les COV peuvent avoir, à long terme, des effets tératogènes, mutagènes ou cancérogènes.

AUTRES RECOMMANDATIONS SANITAIRES

Pour préserver la qualité de votre eau :

Vérifiez les matériaux constitutifs de vos canalisations et les faire changer s'il y a du plomb et ne jamais raccorder l'installation électrique à la tuyauterie pour faire prise de terre. Ce raccordement peut provoquer des phénomènes électriques accentuant la corrosion des matériaux. Dans un tel cas, il est recommandé de contacter un électricien professionnel avant toute intervention.

Si un traitement complémentaire (purificateur, osmoseur…) est installé, il doit être régulièrement entretenu et réglé par un installateur compétent afin qu'il n'y ait pas de risque de dégradation de la qualité microbiologique ou physico-chimique de l'eau lié à ce dispositif. L'eau ne doit pas être corrosive en sortie de l'installation de traitement.

En savoir plus sur tous les résultats d'analyse du contrôle sanitaire de l'eau sur www.eaupotable.sante.gouv.fr
Agence Régionale de Santé Grand Est - 3, boulevard Joffre - CO 80071- 54 036 NANCY CEDEX

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA PLAINE DU RHIN

NOUVEAUX TARIFS

3 rue Principale 67930 BEINHEIM - Tél : 03.88.53.08.20 - courriel : contact@cc-plaine-rhin.fr - site : www.cc-plaine-rhin.fr

BANQUE DE MATERIEL

	PODIUM ROULANT	1 CHAPITEAU	1 CHAPITEAU + PODIUM	TONNELLE 5x5m NBRE 6	TONNELLE 6x6m NBRE 3	REMORQUE FRIGORIFIQUE	ESTRADE AMOVIBLE	GARNITURE 1 table + 2 bancs	GRILLE EXPO
Associations	140 €	160 €	300 €	40 €	60 €	140 €	140 €	3,00 €	1,00 €
Communes	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit
Privés	240 €	220 €	460 €	60 €	80 €	Non louée	Non louée	5,00 €	1,00 €
Manifestations à but humanitaire	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit
Caution	2 000 €	2 000 €	4 000 €	1 000 €	1 000 €	2 000 €	2 000 €	250 € par garniture plafonné à 2 000 €	0,00 €
	Les communes sont dispensées de cautionnement - Toute annulation donnera lieu à une facturation d'un montant de 100 €								
Particularité des locations	longueur 8,21m poids 2500 kg	- sur rack longueur : 5m - poids 1400 kg	- sur rack longueur : 5m - poids 1400 kg	**6 tonnelles** - sur rack poteaux mesurant 5m	**3 tonnelles** - sur rack poteaux mesurant 6m	Longueur : 4m Branchement sur courant 220V	Deux possibilités de location : 50 ou 100 m² Longueur : 4,50m sur remorque	- 50 garnitures (min. : 5) - Pour les privés : uniquement avec location d'une tonnelle	Nombre de grilles : 20 (2x1,25m l'unité)
Moyen de transport	Tracteur ou camion	Tracteur + remorque ou camion	Tracteur + remorque ou camion	pour 1 tonnelle prévoir véhicule avec attache remorque	pour 1 tonnelle prévoir véhicule avec attache remorque	Véhicule pouvant tracter 1400 kg + Permis E ou tracteur	Véhicule pouvant tracter 1400 kg + Permis E ou tracteur	Véhicule pouvant tracter 1400 kg + Permis E ou tracteur	Camionnette ou Fourgonnette
Déroulement de la réservation	1. Faire une demande de réservation écrite à l'aide du formulaire disponible soit à la Communauté de Communes soit sur le site internet soit ☎ 03.88.53.08.28 ou par courriel à rachel.gressel@cc-plaine-rhin.fr 2. Remettre à la Communauté de Communes un chèque de caution libellé à l'ordre du Trésorier Public Seltz-Lauterbourg 3. Pour les associations : remettre l'attestation d'assurance à la CCPR 4. Prendre rendez-vous auprès de notre agent technique Alain STRASSER ☎ 07.55.65.81.99								
Gérance du matériel	Communauté de Communes de la Plaine du Rhin, Alain STRASSER ☎ 07.55.65.81.99								
Lieu de prise en charge	Zone d'activités - 4 rue du Buisson à BEINHEIM								

La date de prise en charge et retour est à convenir avec notre agent Alain STRASSER ; uniquement sur rendez-vous ; au moins une semaine avant date de manifestation

Egalement à la disposition des communes : pupitre de conférence - sonorisation - vidéoprojecteur - écran - 20 barrières de chantier - 10 séparateurs de voies

Egalement à la disposition des associations : vidéoprojecteur et/ou écran sous réserve de dépôt d'un chèque de caution de 200 €

La CCPR met à disposition des communes (ou syndicats) une machine de pliage et mise sous enveloppes au tarif de 50 € la journée (ne pouvant être utilisée qu'au siège)

L'AGENCE NATIONALE
POUR LES CHÈQUES-VACANCES PRÉSENTE :

DÉPART 18:25
PAR CHÈQUE-VACANCES

Prescripteurs

Porteurs de projets

Le programme d'aide au départ en vacances dédié aux 18-25 ans

Avec une aide financière pour favoriser le départ en vacances de vos publics jeunes

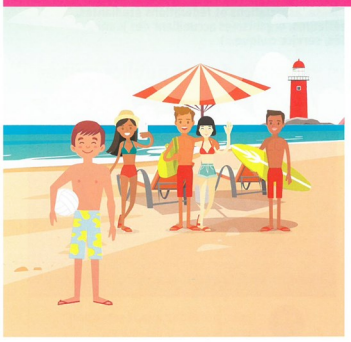

Rendez-vous sur : depart1825.com

ancv

CHAQUE ANNÉE, PRÈS DE LA MOITIÉ DES JEUNES DE 18-25 ANS NE PART PAS EN VACANCES*

L'égal accès de tous aux vacances contribue à l'exercice de la pleine citoyenneté et constitue un objectif national conformément à l'article 140 de la loi du 29 juillet 1998 relative à la lutte contre les exclusions.

Pour les jeunes, les vacances constituent un temps structurant qui favorise la découverte d'autres lieux, personnes, habitudes de vie, et contribuent à renforcer l'autonomie et l'apprentissage de la mobilité, notamment européenne.

Pour les référents jeunesse, la thématique vacances constitue un support pertinent et complémentaire d'accompagnement socio-éducatif.

Pour faire découvrir les vacances, donner envie de partir ou de repartir, **l'Agence Nationale pour les Chèques-Vacances**, établissement public sous la tutelle du ministère en charge de l'économie et des finances, **développe le programme Départ 18:25** à la demande du ministère en charge du tourisme.

Départ 18:25, une aide financière pour encourager le départ en vacances des jeunes.

Vacances en France ou en Europe, semaine à la mer ou à la montagne, week-end en ville... Avec **Départ 18:25**, les jeunes ont accès toute l'année à un large choix de séjours adaptés à leurs envies et à leur budget.

En plus des tarifs avantageux proposés, l'ANCV finance jusqu'à **50 % du coût des séjours réservés via depart1825.com** dans la limite de **150 €** par jeune et par an, avec 50 € minimum restant à la charge du jeune. L'aide est directement déduite du prix à payer.

*CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français » - 2010

DÉPART 18:25 S'ADRESSE À TOUS LES 18-25 ANS !

Pour en bénéficier, il suffit à la date du départ :

1. D'avoir entre 18 et 25 ans.
2. De résider en France.

L'aide financière est attribuée sous condition de ressources ou de statut :

Ressources	OU	Statut
Attester d'un Revenu Fiscal de Référence inférieur à 17 280 €/an pour 1 part fiscale (indiqué dans l'avis d'imposition)		**Être soit :** • Étudiant boursier • En contrat d'apprentissage ou d'alternance • En contrat aidé • Inscrit dans une école de la deuxième chance • Volontaire en service civique • Bénéficiaire de la Garantie Jeunes • Suivi par l'Aide Sociale à l'Enfance

UN SITE INTERNET DÉDIÉ : depart1825.com

Les offres de séjours de **Départ 18:25** sont classées par thématique : **à la Montagne, à la Mer et en Ville,** pour des projets de vacances ou de week-end farniente, de découverte ou d'aventure en solo, en couple, entre amis ou en groupe.

QUEL EST VOTRE RÔLE DANS LE DISPOSITIF ?

Collectivités locales, structures sociales et de jeunesse, associations et fédérations étudiantes, CSE (ou COS, CAS), établissements d'études supérieures, organismes accueillant des jeunes (alternance, contrats aidés, service civique...)

Deux façons de soutenir le départ en vacances de vos publics jeunes

En tant que prescripteur,
vous **recommandez ce programme**
pour inciter les jeunes à découvrir Départ 18:25

Vous **relayez l'information** sur ce programme pour favoriser le départ en vacances des jeunes.

L'ANCV vous fournit des outils pour mener vos actions de communication.

Les jeunes ainsi informés **réservent individuellement leur séjour**.

En tant que porteur de projet,
vous **organisez le départ d'un ou plusieurs groupe(s),**
accompagné(s) ou non

Vous **exprimez les souhaits du groupe** (destinations, type d'hébergement, transport, activités...) en remplissant un formulaire de demande de devis groupes.

Vous recevez en retour **une ou plusieurs proposition(s) personnalisée(s)** de devis.

Vous **procédez à la réservation** pour le compte des jeunes.

Pour promouvoir le programme auprès de vos publics ou organiser un séjour :
depart1825.com

Les Périscolaires et l'Animation Jeunesse FDMJC d'Alsace de la Plaine du Rhin proposent

Fédération des Maisons des Jeunes et de la Culture d'Alsace

TOUT PUBLIC

4ÈME ÉDITION

FESTI'ZIK
Fait son Tour du monde

Samedi 25 Mai 2019
Salle Polyvalente
BEINHEIM
dès 13h30

MONDE DES ENFANTS
DANSES
LÂCHER DE BALLONS
JEUX DE SOCIÉTÉ
SPIELMOBIL
PONEY

CONCERTS
LES PAPAS RIGOLOS
LISA CHRIST
SCRAPYARD RACOONS
JAW DROP

GRATUIT

Buvette et restauration sur place

Communauté de Communes de la Plaine du Rhin - Animation FDMJC d'Alsace - 3 rue Principale - 67930 BEINHEIM

MONDE DES ENFANTS
13H30-18H

OCÉANIE & LES ÎLES
Maquillage et tatouage (style polynésien/maori)
Fabrication de collier à fleurs
Kim Goût cocktails

AFRIQUE
Customisation et atelier percussions
Jeux de société de Madagascar
Passe-tête photo

AMÉRIQUE
Fabrication étoile de Shérif
Jeux d'adresse
Passe-tête photo
Sentier pieds-nus

ALSACE
Quizz et mémo sur l'Alsace
Peinture sur tuile
Passe-tête photo
Modere Lumpe (accordéonistes)

ASIE
Calligraphie chinoise
Dégustation de thé et gâteaux chinois

EUROPE
Atelier maquillage «Bon bisou d'Europe»
Atelier «Missive des deux Rives»
Chasse aux «Trésors Européens»
Animation «Sur les talons de Zeus»

Poney - Structure gonflable - Stand «Sculpture sur ballons» - Lâcher de ballons biodégradables (17h)- Stand «Jeux de société» - SpielMobil

SCÈNE OFF
15H-18H

15h : Danse asiatique
15h30 : Danse Country
16h : Danse alsacienne + Modere Lumpe
16h30 : Danse africaine + percussions
17h30 : Flash Mob

GRANDE SCÈNE
18H-23H

18h : LES PAPAS RIGOLOS - *Rock pour enfants*
19h30 : LISA CHRIST - *Chant*
20h : SCRAPYARD RACOONS - *Cover Rock*
21h30 : JAW DROP - *Funk & Soul*

BUVETTE ET RESTAURATION
SUR PLACE

Pizzas et Tartes Flambées *à partir de 17h*
Café et Gâteaux
Bretzels et Knacks *sur le stand Alsace*

FESTI'ZIK
Fait son Tour du monde
GRATUIT

Ouverture prévue en **JUIN 2019**

Pour vous
Assistants Maternels
Parents
Futurs parents
DE LA PLAINE DU RHIN

Réunions d'informations centralisées pour en parler

Relais Assistants Maternels

ITINERANT

A TRIMBACH : 7 MAI 20H - SALLE POLYVALENTE

A SELTZ : 9 MAI 20H - GARE

A MOTHERN : 16 MAI 20H - ANCIENNE ECOLE MATERNELLE

Contact : HEGE Marjorie - **06 31 29 18 76 - ram.plainedurhin@alef.asso.fr**

FÉDÉRATION DES MAISONS DES JEUNES ET DE LA CULTURE D'ALSACE

Communauté de Communes Plaine du Rhin

INSCRIPTIONS
ACCUEILS PÉRISCOLAIRES
matin / midi / soir
ACCUEILS DES MERCREDIS

Année scolaire 2019/2020

RETRAIT DES DOSSIERS :

⇨ à partir du **lundi 23 avril 2019**

sur le site internet Portail Famille : https://plaine-du-rhin.belamiportailfamille.fr/

(en cas de problème de connexion, veuillez vous adresser au contact ci-dessous)

DEPOT DES DOSSIERS COMPLETS :

⇨ **du 23 avril au 15 mai 2019**

de 16h30 à 18h30 tous les soirs (sauf mercredi) auprès du **Directeur/trice** uniquement

Pour tout renseignement, votre contact est :
Caroline DEUBEL, Coordinatrice Enfance Jeunesse
Tél. : 06 30 71 51 86

C:\Users\Aline\AppData\Local\Microsoft\Windows\Temporary Internet Files\Content.Outlook\1KJECFR3\AR PLAINE RHIN_1920.doc

PLAN CANICULE 2019

La veille saisonnière «plan canicule» est automatiquement déclenchée entre **le 1er juin et le 31 août**, chaque année. Dans ce cadre, nous rappelons aux personnes âgées de 65 ans et plus, et aux personnes à mobilité réduite quel que soit leur âge, la possibilité de s'inscrire sur un **registre nominatif** à la Mairie**.**

Il s'agit de recenser, parmi les habitants de la commune, les personnes les plus fragiles et/ou isolées, afin de mettre en œuvre un dispositif d'aide et d'intervention.

Nous invitons ces personnes à contacter la Mairie au 03.88.94.30.06 ou à se rendre directement à la Mairie lors d'une permanence.

En cas d'alerte canicule, elles seront régulièrement contactées par un membre du Conseil Municipal.

Nous encourageons également la solidarité de proximité (dans la famille, entre voisins).

Soyons tous vigilants !

Rougeole : Plus de 630 cas depuis le début de l'année 2019

La rougeole est une maladie virale extrêmement contagieuse et parfois grave. Elle se caractérise par une forte fièvre, une toux, une rhinopharyngite et une conjonctivite importantes, puis par une éruption cutanée.

Selon le ministère français de la Santé, plus de 75 cas de rougeole par semaine (une augmentation significative par rapport à l'incidence moyenne) sont signalés dans la majeure partie du pays (y compris Paris). Plus de 630 cas ont été signalés depuis janvier 2019 dans l'ensemble du pays, principalement en Occitanie (> 140 cas), en Auvergne-Rhône-Alpes (> 110 cas) et en Île-de-France (> 85 cas). L'épidémie n'a pas encore atteint son sommet.

Si les autorités sanitaires ont décidé de récidiver avec les campagnes de vaccination, c'est parce que le rapport annonce également que 90% des cas de personnes contaminées concernent des sujets "non ou mal vaccinés".

Pour rappel, le vaccin contre la rougeole qui ne l'était pas a été rendu obligatoire le 1 er janvier 2018. L'enfant subit une première injection dès l'âge de 1 an puis une autre entre 16 et 18 mois.

Le seul moyen d'**éliminer la rougeole** est de vacciner tous les enfants à partir de 1an an et d'effectuer des vaccinations de "rattrapage" chez les adolescents et adultes, si nécessaire.

Pour plus d'informations sur les symptômes de la rougeole et son mode de transmission, consulter le site Ameli.

Promeneurs, méfiez-vous des tiques...

- ◊ Lors des promenades en forêt, éviter d'avoir des zones de peau découvertes (porter des manches longues et des pantalons),
- ◊ Emprunter de préférence les sentiers en évitant les herbes, broussailles,....
- ◊ Utiliser un répulsif contre les tiques,
- ◊ Au retour de promenade, examiner minutieusement son corps à la recherche de tiques,
- ◊ En cas de piqûre, ôter immédiatement la tique avec un tire-tique et surveiller la zone de piqûre pendant un mois. Si une plaque rouge apparaît au niveau de la zone de piqûre, consulter votre médecin traitant.

COMMUNICATIONS DIVERSES

POUBELLE BLEUE	POUBELLE BRUNE
2, 15 et 29 mai 13 et 26 juin Voir calendrier	7, 14, 21 et 28 mai 4, 12, 18 et 25 juin Voir calendrier

SMICTOM Les déchetteries de Beinheim, Lauterbourg et Wintzenbach sont ouvertes au public **du mardi au samedi** (sauf jours fériés).

Horaires du 1er avril au 30 septembre : **9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30**.

Fermeture de la Mairie et de l'Agence Postale :

- ◊ **24 et 31 mai 2019**
- ◊ **17 au 21 juin 2019**

En cas d'urgence, je vous prierais de bien vouloir téléphoner au 03 88 94 30 06 ou vous adresser directement à Monsieur le Maire.

ELECTIONS EUROPEENNES – MODIFICATION DU LIEU DU BUREAU DE VOTE

Les élections Européennes auront lieu

le dimanche 26 mai 2019 de 8h00 à 18h00

Attention! Changement de lieu du bureau de vote unique !

Celui-ci sera installé dans la salle de motricité

19 Rue de l'école

Sous le bâtiment du périscolaire

Une occasion de découvrir cette nouvelle salle

INFORMATION DU SDIS - ENLEVEMENT DES NIDS DE FRELONS ET /OU GUEPES

Le Conseil d'administration du SDIS du Bas-Rhin, lors de sa séance du 28 mars dernier, a arrêté que les interventions pour destruction de nids d'hyménoptères ne relevaient pas des missions directement rattachées au service public conformément à l'article L1424-42 du code général des collectivités territoriales.

Par conséquent, à compter du 1er mai 2019, toutes les interventions pour destructions de nids d'hyménoptères feront, à l'instar des interventions pour inondations et épuisements de locaux, pour brancardage (hors incendie vitale), alarmes intempestives ou déblocage d'ascenseurs, l'objet d'une demande de participation financière auprès du redevable, qu'il s'agisse de particuliers, de structures privées ou publiques.

Cette participation , qui ne couvre de loin pas l'intégralité des frais engagés par le service, a été fixée à 50 euros et à 80 euros en cas d'envoi de moyens spécialisés (échelle aérienne…).

ACTUALITES DES ECOLES

Mardi 5 mars 2019, les enfants des écoles maternelle et élémentaire se sont déguisés à l'occasion de Mardi gras. Les élèves de l'école élémentaire ont défilé dans le village malgré le temps maussade tandis que les élèves de l'école maternelle ont organisé une "boum de Carnaval" avec serpentins et confettis.

L'après-midi s'est terminé par un grand goûter collectif préparé par certains parents et par un concours du plus beau déguisement. Les pirates ont été à l'honneur avec Marie-Caroline Kocher et Yann Kempf, nos deux gagnants du concours.

Le vendredi 22 mars, la classe de l'école maternelle a défilé dans les rues du village afin de "chasser l'hiver et de réveiller les animaux, les plantes et les fleurs comme le fait Monsieur Printemps". Les enfants ont fabriqué leur déguisement de grenouille et un bâton de printemps comme dans l'histoire de Monsieur Hiver et Monsieur Printemps.

" Le 20 mars, Monsieur Printemps est venu prendre la place de Monsieur Hiver. Mais cette année, Monsieur Hiver a refusé de partir. Monsieur Printemps a été aidé par les grenouilles. Elles ont mis leurs plus beaux habits de couleur et sont allées faire peur à Monsieur Hiver en criant et faisant du bruit avec des bâtons colorés. Celui-ci s'est sauvé et Monsieur Printemps a pu faire pousser les plantes et réveiller les animaux."

La balade s'est terminée par un goûter collectif.

Le jeudi 28 mars 2019, la classe de l'école maternelle a participé à **la Grande Lessive** sur le thème "De la couleur". La Grande Lessive® est une installation artistique éphémère faite par tous tout autour de la Terre, au moyen de réalisations plastiques de format A4 (dessins, peintures, images numériques, collages, poésies visuelles, etc.) conçues à partir d'une invitation commune, avant d'être suspendues à des fils tendus dans des espaces publics ou privés à l'aide de pinces à linge. Ses objectifs sont la promotion de la pratique artistique, de l'éducation et de l'enseignement artistiques, le soutien à la création contemporaine et le développement du lien social.

La suite du programme scolaire ...

-Photo de classe le mardi 14 mai 2019

-Fête scolaire le vendredi 28 juin à la salle des fêtes à partir de 17h

Les élèves présenteront quelques chants et spectacles et des œuvres réalisées par les élèves durant l'année scolaire seront exposées. **Horaire du spectacle 17h à 18h** Restauration : tartes flambées / pizzas / bretzel, café, gâteaux…. Tombola avec tirage au sort entre 19h et 20h

-Inscription à l'école maternelle des enfants nés en 2016

Jeudi 6 juin et jeudi 13 juin de 16h00 à 17h00 (en cas d'empêchement, les parents pourront prendre rendez-vous auprès de l'enseignante). Il faudra penser à apporter le carnet de vaccinations + le livret de famille.

PROGRAMME LOCAL DE PREVENTION DES DECHETS

La réduction des déchets, tous ensemble à travers le PLPD !

C'est le printemps !

La saison où le gazon commence à encombrer les déchèteries ou se retrouve entassé malheureusement sur de grands tas malodorants… pendant ce temps le sol s'affame : mousse et trèfle font leur apparition dans les pelouses.

Comment gérer son gazon pour avoir une belle pelouse et limiter le volume des déchets ?

Pour bien gérer son gazon il faut le connaître et le comprendre : l'herbe à l'état naturel, est une plante de 40 à 60 cm de hauteur qui aime l'humidité.

- Le *soleil assèchera* facilement un *gazon tondu trop court* (moins de 6 cm) et donc le sol.
- Tondre, toujours et encore en *ramassant* l'herbe *épuise* le sol et produit de *l'acidification.*
- Et mousse et trèfle apparaissent alors pour «guérir» les sols affamés et acidifiés.

Tondre toujours au dessus de 7cm : Même jusqu'à 9 cm si il fait très chaud et si votre tondeuse le permet, et ne plus ramasser l'herbe

- Si vous avez déjà beaucoup de trèfle et de mousse : scarifiez légèrement et compostez ces matières vertes.
- Amendez un peu le sol avec du compost et de la chaux agricole douce (ou des cendres qui contiennent minéraux et chaux).

Qui a besoin d'herbe dans mon jardin aujourd'hui ? »

Vous pouvez utiliser le gazon en ***paillage*** (ou «mulch») dans le potager, au jardin d'agrément ou sous la haie fleurie :

- **frais**: en couche mince (5 à 7cm : l'herbe ne doit pas «chauffer»)
- **fané** (pendant 2 à 3 heures au soleil, sur un coin de pelouse, en l'aérant deux fois) : en couche de 10 cm

Et pourquoi ne pas laisser un carré d'herbe non tondue dans votre jardin? Les abeilles et autres insectes vous en remercieront!

On s'active sur le territoire du SMICTOM

Calendrier des animations zéro-déchet mai – juin 2019 :

- **Stands gestion des déchets verts et zéro déchet :**
  - 12 mai à 14 h - Niederbronn Les Bains - 20 ans de la Com Com - Cyclo gourmande
  - 19 mai - Wissembourg - Festival "pieds dans l'herbe, tête dans les nuages"
  - 8 juin de 15 h à 22 h - Morsbronn Les Bains - Marché du terroir
  - 30 juin - Wissembourg au Grabenloch - Outre Festival
- **Conférences/ateliers pratiques jardins zéro déchet :**
  - 9 mai à 19 h30 - réunion d'information à la NEF - Salle Marie Jaëll à Wissembourg
  - 11 mai à 15 h - atelier pratique chez M MARTIN - 61 rue des Chasseurs à Reichshoffen
  - 18 mai à 9 h - atelier pratique chez M DUDT - 25 rue de Froeschwiller à Morsbronn Les Bains
  - 18 mai à 15 h - atelier pratique chez Mme PAOLINI - 36 rue Principale à Hatten
  - 21 juin à 17 h - atelier pratique chez M LAUNAY - rue de l'Etang du Cygne à Wissembourg
  - 25 mai - rue des Vergers (derrière tennis) à Hatten

LA VIE COMMUNALE ET ASSOCIATIVE

BIBLIOTHEQUE

Horaires d'ouverture: Mardi 14h30 à 16h00 - Jeudi 10h00 à 11h00 - Vendredi 18h00 à 19h00

Pendant les vacances scolaires uniquement ouverture le vendredi.

Les personnes à mobilité réduite souhaitant emprunter des livres sont invités à contacter Mme. HEINTZ Béatrice au 03.88.53.60.84.

Si vous souhaitez réserver un ouvrage en particulier, vous pouvez nous envoyer un mail:bibliotheque.niederlauterbach@laposte.net

en indiquant le titre et l'auteur ou de le déposer dans la boîte à idée à la bibliothèque.

CERCLE SOCIO-CULTUREL

Club Rencontre

Les membres se retrouvent à la salle des fêtes **le dernier jeudi du mois** à partir de 14h.
Jeunes ou moins jeunes retraités, osez les rejoindre si vous avez le loisir de le faire et partager avec eux ce moment convivial autour d'une boisson et d'un gâteau, de participer à quelques parties de jeux de cartes, de discussion, d'échange d'idées.

Don du sang

La prochaine soirée de don du sang aura lieu le **15 mai 2019 de 17h00 à 20h00 à la salle des fêtes**.

PAROISSE CATHOLIQUE

Une dizaine d'enfants de chœur était en charge de faire résonner les crécelles, cette alternative aux cloches devenues muettes du Jeudi Saint à la Vigile pascale.

Cette tradition existant depuis des siècles, n'a été stoppée que durant les conflits mondiaux, les chants interprétés sont en allemand, tantôt poétiques et tristes, relatant la passion du Christ, tantôt entrainants pour rassembler les fidèles vers l'église.

Pauline HEINTZ, Antoine ZIMMERMANN, Lucas SCHWAB, Titouan WEIGEL, Alexandre SCHWAB , Lisa HEMMERLE, Laurine ZIMMERMANN, Marie NOTIS, Eline WEIGEL et Noah KREUTZBERGER ont pu récolter les dons des villageois le samedi comme le veut l'usage, récompensant ainsi le maintien de cet engagement dont les familles et paroissiens peuvent être fiers. (manque sur la photo : Noah encore trop jeune pour la tournée du matin !)

Mois de Marie à la chapelle

Chapelet les dimanches soir à 19h30 durant le mois de mai.

Première communion et Profession de foi

Cette célébration aura lieu à l'église Ste Marguerite **le 12 mai** suivi d'un office le soir à la chapelle. Paroissiens, venez les accueillir et les accompagner lors de cette messe.

Collecte chauffage de l'église Ste Marguerite

Des enveloppes seront posées dans les boites aux lettres pour récolter vos dons.

Ce geste de votre part est important pour aider à réduire la charge importante de la paroisse et permettre ce confort lors des messes en période hivernale. Merci à vous !

SECTION DES SAPEURS-POMPIERS PASSATION DE COMMANDEMENT 8 MARS 2019

Au crépuscule tombant, dans la cour de l'école de Salmbach, l'adjudant-chef Denis Brencklé a passé le flambeau au sergent-chef Alain Herbein de Niederlauterbach .

Devant les élus des villages concernés, les habitants, les amis, les pompiers de l'Unité Territoriale de Lauterbourg et la brigade des jeunes sapeurs-pompiers, le commandant Jérôme Mutin, représentant le service départemental d'incendie et de secours (SDIS) de la compagnie de Haguenau, a orchestré cette passation de pouvoirs après la revue des troupes, réalisée sous le commandement de Fabrice Hoffmann.

Denis Brencklé après 38 années de service chez les sapeurs pompiers à Salmbach a œuvré à la fusion avec Oberlauterbach puis avec Niederlauterbach.

Alain Herbein est entré chez les sapeurs-pompiers en 1992 puis est devenu chef de corps en 2012 à Niederlauterbach.

Fort de son expérience, il essaiera d'agrandir cette jeune section fusionnée, pour apporter tout le soutien nécessaire et le service de proximité à la population.

Successivement, le maire Jacques Weigel a rappelé la carrière de Denis Brencklé, nommé au grade de lieutenant honoraire durant cette même cérémonie de passation, puis Paul Heintz, conseiller départemental a félicité l'ensemble des pompiers présents pour l'engagement et le volontariat qui les guident.

Evelyne Isinger, conseillère régionale a mis l'accent sur la présence féminine au sein du corps des sapeurs-pompiers, et leur a rendu hommage spécialement en cette journée internationale des droits de la femme.

Une fois la passation terminée, Denis Brencklé, élevé au grade de lieutenant honoraire a rejoint la formation des quelques autres valeureux gradés honoraires bien connus de notre secteur.

L'assemblée présente fut ensuite invitée à une petite collation, offerte en partie par la commune et par l'amicale des sapeurs pompiers.

Ce fut fortement apprécié compte-tenu de la température froide ce soir là.

SECOURISTES DE LA CROIX BLANCHE

Marche populaire 10 mars

67 marcheurs inscrits pour les parcours aux confins du département 67 !

Le mauvais temps annoncé pour ce dimanche 10 mars a malheureusement réduit le nombre de marcheurs au départ de cette 5ème marche populaire, organisée sous la tutelle des Secouristes locaux.

Les courageux sont partis en groupes, affronter la pluie et les bourrasques de vent, de face puisque le parcours partait vers l'Ouest en empruntant la rue Barbara, en direction de Salmbach. Tout au long de la montée du Firstweg, la mise en jambes fut rude, parapluies et capuches abritant les visages.

Le sentier partit enfin vers le Sud pour rejoindre le chemin rural à côté du ruisseau Landbach, charriant des eaux brunes.

Arrivés non loin du Langenberg, les marcheurs purent se réchauffer au premier point de halte près de la croix du Neuhof.

A ce 4ème km, il fallut faire le choix pour soit s'orienter vers un parcours de 5km raisonnable sur ces sentiers boueux ou témérairement continuer avec un vent favorable en direction des coteaux Sud-Est du village.

La marche populaire s'est limitée pour beaucoup au petit parcours, qui dirigea les sportifs par le Hasengraben vers le retour à la salle des fêtes.

Les plus audacieux favorablement portés par le vent se sont retrouvés sur les hauteurs, passant devant quelques parcelles de vignes pour rejoindre le dernier pointage de la Hohl. Ayant repris des forces, un dernier effort fut imposé face au vent de plus en plus soutenu ou par rafales, sur le chemin longeant la ceinture verte du village jusqu'au point de départ.

Les secouristes ont récompensé les deux plus jeunes marcheurs, Lena Neunreuther, 8 ans sur le 5 km et Evan Origas, 9 ans sur le 10 km, tous deux du village. BRAVO ! Par ailleurs parmi les groupes présents, figuraient les secouristes de la Croix-Blanche de Trimbach et des randonneurs de la région de Soufflenheim et du secteur de Rountzenheim.

Le réconfort vint à la salle des fêtes, où les valeureux marcheurs furent vite rejoints par les sympathisants de l'association des Secouristes de la Croix-Blanche, pour déguster l'estomac farci, mis au menu. En effet, il serait écrit que les habitants de Niederlauterbach seraient des « Mangeurs d'escargots » ou des « Mangeurs d'estomac farci » !

ARBORICULTEURS DE NIEDERLAUTERBACH ET ENVIRONS

Stage de distillation le 30 mars à Niederlauterbach De la théorie à la pratique ....

Ils étaient 35, de tous âges, venus d'horizons divers, curieux d'apprendre comment réaliser ou améliorer cette transformation du fruit à travers la distillation.

La fédération des producteurs de fruits du Bas-Rhin, organisatrice de ce stage de formation aux techniques de la distillation familiale dans le secteur de Wissembourg a eu le soutien de l'association des arboriculteurs locaux et aussi de celle des arboriculteurs du pays de Wissembourg pour assurer la logistique de cette rencontre.

La formation a été assurée par Jacky Goetz, formateur en distillation.

Accueillis dès 8h30 à la salle des fêtes, après les présentations faites par Doris Siegel, vice-présidente des producteurs de fruits, Léon Feist et Daniel Werly, présidents des associations, la formation débuta.

Durant ce temps, non loin de là, l'alambic ronronnait sous la surveillance du maître du feu Laurent, arboriculteur, la première passe de mirabelles coulait déjà.

Jacky Goetz évoqua
les nombreuses règles à suivre pour affiner le savoir-faire.

La mise en fût et la préparation du moût des différents fruits

La fermentation à adapter aux fruits

La technique de distillation

Le fonctionnement des appareils de distillation traditionnels à 2 passes ou modernes à 1 passe

Le fractionnement des distillats

L'analyse des produits de tête, de cœur, de queue, la finition

Le formateur a insisté sur la règlementation, les droits et les devoirs d'un distillateur.

Avant le déjeuner, les stagiaires ont visité et observé certaines étapes en cours, ont posé des questions relatives à l'alambic, ont pu regarder l'apparence des moûts et le remplissage du chaudron.

Après le déjeuner servi par le traiteur local Schimpf, agrémenté par un dessert du pâtissier local Sonntag, l'enseignement se poursuivit par une dégustation de diverses « eaux de vie » généreusement offertes par le formateur.

Jacky Goetz a longuement expliqué que les arômes des fruits apparaissent dans le cœur de passe et que la qualité d'une bonne « eau de vie » se cherche dans cet intervalle de l'extraction.

Ainsi tout le groupe put vérifier cet ultime résultat obtenu lors de la distillation de la passe finale.

Le test olfactif, les alcoolmètres, la maîtrise du feu lors de la distillation, la propreté du matériel, le remplissage du chaudron, le refroidissement, sont des facteurs qui apportent une garantie de résultat de ce travail.

L'expérience de la manœuvre et la qualité des fruits optimisent le résultat qualitatif.

Ce fut une journée attrayante, où beaucoup de bonnes pratiques ont été retransmises.

Merci aux passeurs de savoir et de connaissance !

Une belle initiative proposée par les arboriculteurs locaux.

INITIATIVE CITOYENNE

MATINEE « OSTERPUTZ » NETTOYAGE DE PRINTEMPS DECHETS SAUVAGES !

Il faisait frais ce matin du 6 avril, mais cela n'a pas découragé la trentaine de personnes arrivées au point de rassemblement.

Munis de sacs, gants de protection, les groupes formés se sont répartis dans diverses zones du ban communal.

Tous les bords de chemins, ainsi que ceux longeant la route départementale (RD3) en forêt ont été arpentés et minutieusement scrutés pour relever les déchets non périssables.

Les chemins de randonnée de la ligne de la Lauter, les bas-côtés de la route de la forêt, les accotements de la fin des lotissements et la piste cyclable, le chemin sillonnant le long du ruisseau ont été parcourus et inspectés par les valeureux nettoyeurs .

La zone artisanale et les bords verdoyants de la route reliant la zone au village ont aussi été débarrassés des amas de bouteilles et déchets plastiques rejetés par les automobilistes.

Isabelle a relié sans cesse les différents groupes pour récupérer les sacs. C'est ainsi qu'au bout de 3 heures de travail, la remorque était pleine de ces déchets rassemblés.

Parmi les trouvailles indigestes pour la nature, se trouvaient des barres de fer jetées en lisière de chemin forestier, des bouts de tapis, de nombreuses bouteilles en verre, des récipients contenant des produits dangereux et du polystyrène expansé, et toutes sortes de récipients en plastiques.

Merci aux jeunes présents aux côtés des adultes,

Merci aux adultes qui ont dégagé du temps pour cette activité environnementale !

Les mauvaises pratiques peuvent diminuer par la prise de conscience à chaque niveau.

Les modes de recyclage existent, il est de la responsabilité de chacun de faire ce pas pour conserver un environnement propre.

Une petite collation au club house du FCN offerte par la municipalité a récompensé cette participation à ce travail collectif.

FOOTBALL CLUB DE NIEDERLAUTERBACH

Le 1er plateau de Pitchounes a eu lieu au stade le 6 avril 2019.

Equipes participantes: Hatten, Oberlauterbach, Scheibenhard, Schleithal et Niederlauterbach.

Le prochain plateau aura lieu le 25 mai à 14h00

Pour compléter nos équipes de pitchounes, débutants nous sommes à la recherche d'enfants nés en 2012 – 2013 - 2014.

Contacts : ZERMANN Mathieu au 06-63-54-63-97 & Heintzelmann Christian au 06-47-84-62-81.

Fête de la musique le 21 juin 2019

La fête de la musique aura lieu le vendredi 21 juin 2019 et sera animée par les Modere Lumpe.

Tartes flambées et Pizzas à partir de 18h30.

TENNIS CLUB DE NIEDERLAUTERBACH

Les travaux de rénovation de deux courts de tennis ont commencé.

Première étape : La dépose du revêtement des terrains actuels, réalisée par les membres du TCN pendant le mois de mars 2019.

Grâce à ce travail réalisé, une économie importante a pu être dégagée, les tapis ont trouvé un nouvel usage auprès d'un particulier et ce travail ne sera pas facturé.

Deuxième étape : La pose d'une dalle en béton et d'un nouveau revêtement en gazon synthétique au courant du mois d'avril 2019.

le comité et l'ensemble du club souhaitent remercier la commune de Niederlauterbach pour son soutien.

Les championnats Été senior reprendront à partir du dimanche 5 mai 2019 et jusqu'au dimanche 2 juin 2019.

Cet été, notre club compte deux équipes masculines et une toute nouvelle équipe féminine.

N'hésitez pas à venir les encourager.

CLUB CINEMA LAUTERBOURG

Salle de Conférence Cinéma | Prix d'entrée : Enfants : 4 € - Adultes : 5 €

Samedi 11 mai 2019

17 h 00

Dragons 3
Animation à partir de 6 ans
Durée : 1h44
Harold est maintenant le chef de Berk au côté d'Astrid et Krokmou, en tant que dragon, est devenu le leader de son espèce. Ils réalisent enfin leurs rêves de vivre en paix entre vikings et dragons...

20 h 00

Le chant du loup
Drame | Durée : 1h55
Avec Omar Sy
Un jeune homme a le don rare de reconnaître chaque son qu'il entend. A bord d'un sous-marin nucléaire français, tout repose sur lui, l'Oreille d'Or. Réputé infaillible, il commet pourtant une erreur qui met l'équipage en danger de mort...

Samedi 25 mai 2019

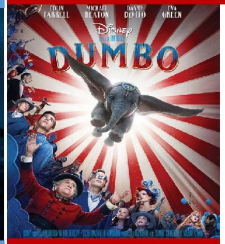

17 h 00

Dumbo
Aventure de Tim Burton
Durée : 1h52
Les enfants de Holt Farrier, ex-artiste de cirque chargé de s'occuper d'un éléphanteau dont les oreilles démesurées sont la risée du public, découvrent que ce dernier sait voler...

20 h 00

Une Intime Conviction
Thriller | Durée : 1h50
Avec M. Fois, O. Gourmet
Depuis que Nora a assisté au procès de J.Viguier, accusé du meurtre de sa femme, elle est persuadée de son innocence. Craignant une erreur judiciaire, elle convainc un ténor du barreau de le défendre pour son second procès...

Samedi 15 juin

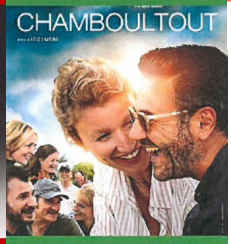

20 h 00

Chamboultout
Comédie | Durée : 1h40
Avec A. Lamy, J. Garcia
Béatrice célèbre avec les siens la sortie de son livre, dans lequel elle raconte l'accident de son mari qui a bouleversé leur vie. Frédéric a perdu la vue et ne peut s'empêcher de dire tout ce qu'il pense : c'est devenu un homme imprévisible et sans filtre...

Samedi 22 juin 2019 à 22 h 00

FÊTE DE LA MUSIQUE

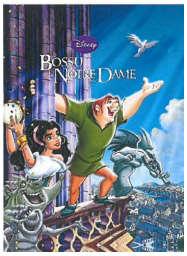

Le Bossu de Notre Dame

Film d'animation | Walt Disney

à la tombée de la nuit

Cour de la Maison des Jeunes

ENTREE GRATUITE

A LOUER

50m²

Au 1er étage du Presbytère

2 pièces dont cuisine, dégagement, salle de bain et WC avec cave et grenier en parties communes

Libre à compter du 01/08/2019

Loyer mensuel : 425€

Avance mensuelle sur charges : 14€

Chauffage individuel par panneaux infrarouges.

Ramassage des vieux papiers durant le weekend du vendredi 17 mai au lundi 20 mai 2019

Collecte sur trottoirs le samedi à partir de 8h30 pour les personnes à mobilité réduite.

LES FELICITATIONS DE LA COMMUNE

Mme GERTZ Lydia
née Campitis

90 ans, le 25 avril .

Elle habite désormais à l'ABRAPA à Wissembourg

Une corbeille garnie a été remise à Mme HEINTZ Jeanne née HEINTZ pour son 80ème anniversaire le 26 avril 2019

LES ANNIVERSAIRES

EN MAI

Le 3 mai	91 ans	SIEGEL Hélène née Wagner
Le 10 mai	80 ans	ZIMMERMANN Roger
Le 16 mai	71 ans	FISCHER MARIE Jeanne née KAUFF
Le 18 mai	83 ans	WEBER Irmgard née NATHERT
Le 23 mai	81 ans	KELLER Roman
Le 26 mai	77 ans	GUTHANS Jean-Pierre
Le 27 mai	**96 ans**	**HOERD Lucie née HEINTZ**
Le 30 mai	82 ans	BAYER Colette née HEINTZ
Le 31 mai	70 ans	KREUTZBERGER Etienne

EN JUIN

Le 4 juin	79 ans	WEBER Madeleine née MATTEL
Le 4 juin	78 ans	SPILLMANN Aloyse
Le 4 juin	77 ans	LAUKEMANN Jürgen
Le 9 juin	85 ans	OLLAND Marie-Antoinette née SONNTAG
Le 10 juin	**92 ans**	**SCHWARTZ Marie née SCHMALTZ**
Le 10 juin	88 ans	HEILMANN Joseph
Le 10 juin	85 ans	HEINTZ Edmond
Le 12 juin	79 ans	ZIMMERMANN Antoine
Le 15 juin	85 ans	IFFRIG Marie-Bernadette née BAY
Le 19 juin	73 ans	ILLIG Marie Anne née KRAEMER
Le 20 juin	72 ans	HEINTZ Jean-Marie
Le 21 juin	78 ans	HAMMER Aloyse
Le 23 juin	74 ans	BASELT Axel
Le 28 juin	79 ans	KELLER Margot née HEIL
Le 28 juin	71 ans	DEISZ Philippe

NAISSANCE

Elie, Odile ILLIG née le 14/03/2019

Fille de Christian ILLIG et de Pessiani YODE

DECES

Le 07/03/2019	M. VETSCH Aloyse, Joseph à 81 ans
Le 09/03/2019	M. RICHTER Joseph, Charles à 92 ans
Le 29/03/2019	Mme HEILMANN Marie, Thérèse née HEINTZ à 88 ans

Si vous ne désirez pas figurer sur l'une de ces pages (anniversaires à partir de 70 ans, photographies des évènements heureux, publications des prochains évènements heureux), veuillez le signaler à la mairie, afin de retirer vos noms des listes de diffusion). MERCI !

PHARMACIES DE GARDE

(Liste prévisionnelle sous réserve de changement de dernière minute...)

MAI

01/05/2019	Seebach
04/05/2019	Wissembourg Pharmacie de l'Europe
05/05/2019	Wissembourg Pharmacie de la Paix
08/05/2019	Wissembourg Pharmacie de l'Europe
11/05/2019	Seltz
12/05/2019	Soultz Sous Forets
18/05/2019	Hatten
19/05/2019	Wissembourg Pharmacie de l'Europe
25/05/2019	Mothern
26/05/2019	Seltz
30/05/2019	Wissembourg BILLMANN

JUIN

01/06/2019	Herrlisheim
02/06/2019	Hatten
08/06/2019	Lauterbourg
09/06/2019	Mothern
10/06/2019	Seltz
15/06/2019	Seebach
16/06/2019	Herrlisheim
22/06/2019	Wissembourg Pharmacie de l'Europe
23/06/2019	Lauterbourg
29/06/2019	Wissembourg BILLMANN
30/06/2019	Seebach

SERVICES UTILES

URGENCES	
SAMU	15
POMPIERS	18 ou 112
POLICE SECOURS	17
GENDARMERIE	03 88 94 80 12
SOS MAIN	03 88 14 42 57
CENTRE ANTI-POISON	03 88 37 37 37
SOS ENFANTS DISPARUS	116 000
AMBULANCES :	
GREINER	03 88 86 51 43
ROLAND	03 88 86 31 46

Date de parution : 2 mai 2019

PERMANENCES DE GARDE MÉDICALE LOCALE

En l'absence des médecins traitants,
de samedi midi à lundi 7 heures :

Urgence vitale : ☎ 15

Médecin de garde : ☎ 03.69.55.33.33

TOURS DE GARDE DES INFIRMIER(E)S

Répondeur téléphonique 24H/24H

Cabinet LAUTERBOURG :
(03.88.54.67.72)

Cabinet SALMBACH :
(03.88.53.64.65)

TAXIS

Philippe PONS
06.18.88.32.94

Ramonage LA BROSSE D'ALSACE
19 Rue des Faisans
67120 DUTTTENHEIM
☎ 03 88 49 84 35 / 06 49 88 18 71
contact@labrosse-alsace.fr

MAIRIE ET AGENCE POSTALE DE NIEDERLAUTERBACH

17 Rue de l'Ecole
67630 NIEDERLAUTERBACH
☎ 03.88.94.30.06 🖷 03.88.53.63.18
mairie.niederlauterbach@wanadoo.fr

Lundi, Mercredi et Vendredi	: 9h30 à 11h00
Mardi	: 15h00 à 16h15
Jeudi	: 17h00 à 18h00
Permanence de M. le Maire	
Jeudi	: 17h00 à 18h00